
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 5 septembre 2023 à 19 h 30
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Maire d'arrondissement suppléant

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Madame Louise RICHARD, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens

Monsieur Michael MCDERMOTT, Commandant du poste de quartier 3 au Service de police de la Ville de Montréal.

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement suppléant déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA23 28 161

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève du mardi 5 septembre 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Annonces du maire d'arrondissement suppléant

Le maire d'arrondissement suppléant, monsieur Alain Wilson, débute la séance du conseil en adressant des remerciements au maire sortant monsieur Stéphane Côté, pour son dévouement tout au long de son mandat. Il ajoute que M. Côté a toujours été près des citoyens et était fort apprécié. Il lui souhaite, au nom du conseil d'arrondissement, des employés et de la direction, un prompt rétablissement.

Il poursuit en exprimant de sincères condoléances à deux familles endeuillées. Tout d'abord, aux proches de feu madame Yolande Legault Lecavalier, résidente de L'Île-Bizard et mère de 7 enfants ainsi qu'aux proches et amis d'un jeune citoyen de L'Île-Bizard décédé le 13 août dernier suite à un accident d'auto.

Il précise que les enjeux liés à la sécurité des usagers de la route préoccupent les membres du conseil ainsi que le personnel policier du poste de quartier 3 et qu'ils évalueront des pistes de solution afin d'éviter de tels accidents.

Puis, dans un second temps, il fait part des problèmes d'embouteillage sur le pont aux heures de pointe. À ce sujet, il demande de faire preuve de patience et de courtoisie à l'égard des autres automobilistes. Il annonce qu'un changement de configuration aura lieu à la fin du mois de septembre et informe les citoyens qu'il y a des discussions en cours afin d'améliorer la fluidité du trafic le matin.

Par la suite, il fait un bref retour sur la séance ordinaire du mois de juillet dernier qui s'est tenue à la Résidence du Vent de l'Ouest. Il mentionne que celle-ci a été très appréciée par les aîné.es qui y ont participé en grand nombre. Il ajoute que les membres du conseil souhaitent renouveler cette expérience l'an prochain.

Parallèlement, le maire d'arrondissement suppléant fait un retour sur certaines activités qui ont eu du succès cet été tel que le Cinéma en famille, les soirées de Zumba et particulièrement la fête du monde qui s'est tenue le dimanche 27 août au parc Jacques Cardinal et à l'Anse-aux-Rivard. Il souligne le succès de cette fête à laquelle plusieurs personnes ont participé. Il souhaite que cette activité devienne un rendez-vous annuel. Il souligne la présence à la fête du *IGA Alimentation Sévigny* de L'Île-Bizard ainsi que la collaboration des artisans de la région. Il félicite les partenaires de l'événement dont la salle Pauline Julien et la Société Patrimoine et d'Histoire de L'Île-Bizard – Sainte-Genève ainsi que la Direction de la culture, des sports, des loisirs et relations avec les citoyens de l'arrondissement. Il remercie chaleureusement la conseillère d'arrondissement, madame Danielle Myrand, pour son engagement auprès de ces artisans.

Par ailleurs, il présente également une activité en demande qui fait l'objet de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement de ce soir : le Pumptrack et précise que les jeux d'eau resteront ouverts jusqu'au mois d'octobre, malgré la fermeture des piscines.

En outre, il informe que les travaux de réparation de trottoirs réalisés durant l'été sur le boulevard Gouin, sur la rue de Jouvence ainsi que d'autres secteurs de l'arrondissement se poursuivent et les travaux d'égouts pluviaux sur les rues Jean-Yves et Cherrier prendront fin autour de la mi-octobre.

Enfin, le maire suppléant soulève une activité à ne pas manquer, soit le premier tournoi de hockey de la diversité. Une nouvelle initiative du député de Nelligan, monsieur Monsef Derraji, qui se tiendra le 16 et 17 septembre 2023 au Complexe Sportif Saint-Raphaël.

Pour conclure, il annonce la tenue du tournoi de golf annuel de l'arrondissement au profit des organismes communautaires qui aura lieu le 13 octobre prochain au Club de golf Royal Montréal. Les citoyens sont donc invités à participer en grand nombre. L'information est disponible sur le site web de l'arrondissement.

Le maire d'arrondissement cède la parole au commandant M. Mc Dermott, du poste de quartier 3 du Service de police de la Ville de Montréal.

Ce dernier dresse un bilan des activités du dernier mois en matière de criminalité, de sécurité publique ainsi que les activités policières sur le territoire de l'arrondissement :

Au niveau de la sécurité routière (pont)

Les opérations de sécurité routière à l'égard du trafic sur le pont et dans les environs demeurent la priorité.

- Augmentation des services offerts par les policiers sur la traverse du pont pendant douze heures par jour.
- Le service de la coordination du service de police travaille à mettre des policiers sur toutes les traverses et les chantiers. Par la suite, le besoin est évalué régulièrement.

En ce qui concerne la gestion du chantier et les changements de panneaux, le commandant précise que le plan de déviation de la circulation est la responsabilité d'un ingénieur et non du Service de police. Il recommande de faire preuve de vigilance et de patience face aux délais occasionnés par les détours et demande de porter une attention spéciale aux règles de la sécurité routière.

Des opérations pour diminuer la vitesse autour de L'île

Le commandant McDermott fait état d'une réelle problématique de vitesse dans l'arrondissement et il ne demeure pas insensible au décès d'un jeune de 16 ans survenu au mois d'août dernier. D'ailleurs, il souligne que les jours suivant cet accident, les équipes ont redoublé d'ardeur afin de sensibiliser les automobilistes à réduire leur vitesse dans les deux arrondissements qui sont desservis par le poste de quartier 3.

Opérations zone scolaires

À la demande des citoyens de Sainte-Geneviève et de L'Île-Bizard; toutes les équipes du poste ont été mises à contribution pour réaliser différentes opérations sur la sécurité routière des enfants et pour établir la zone de cinémomètre sur la montée de l'Église.

Opération de véhicules modifiés

À la séance du mois de juillet, plusieurs aîné.es ont soulevé la présence de nombreux véhicules modifiés dans l'arrondissement. À la suite de cette séance, les agents ont tenu le 5 août dernier, une opération de 4 heures qui a permis d'intercepter une quarantaine de véhicules. Des constats d'infraction et des avertissements ont été remis ainsi qu'une saisie de véhicule.

Au niveau communautaire :

Des agents ont été présents à l'événement C.I.M.O.I. du mois d'août dernier et la sensibilisation des élèves à la sécurité s'est poursuivie à la rentrée scolaire.

Opération vélo - Présence des policiers patrouilleurs

Tout au long de la période estivale, les cadets policiers du poste de quartier 3 ont patrouillé dans les rues de l'arrondissement. La présence de ces agents a été remarquée et appréciée par les citoyens. Ces patrouilleurs seront actifs pour les deux prochaines semaines.

Finalement, il invite les citoyens qui veulent porter plainte ou transmettre une information d'intérêt à la police à remplir le formulaire disponible sur le site internet du poste de quartier 3.

Par la suite, le maire invite les citoyens à poser des questions au commandant.

Monsieur Chamberland et Monsieur Robert Samoszewski posent des questions concernant le trafic causé par le pont sur l'ensemble des rues menant au pont ainsi qu'aux difficultés que pose la circulation aux résidents de certains quartiers à cause des délais occasionnés par les nombreux détours.

M. Samoszewski interpelle aussi le commandant au sujet de la sécurité des enfants et des étudiants qui empruntent les rues Ouimet, des Prés et Jacques-David. Il soulève des enjeux de sécurité des piétons en raison de la congestion routière. Il ajoute que les résidents du secteur sont inquiets.

Monsieur Serge Gagné renchérit sur les mêmes problèmes et demande une présence policière à l'intersection des rues Jacques-Bizard et Cherrier.

Monsieur Chamberland termine en espérant que les promesses faites par l'arrondissement puissent être enfin tenues, surtout celles concernant la circulation reliée à la construction du pont.

10 - Période de questions du public

Début : 19 h 53

- | | |
|---------------------------|---|
| Monsieur William Groulx | - Questionnement sur les eaux pluviales sur les rues Jean-Yves et Cherrier

- Élagage des arbres rue Jean-Yves. |
| Monsieur Francis Roy | - Rencontre pour poursuivre l'étude du nouveau bâtiment au 3069 Cherrier |
| Monsieur Pier Luc Cauchon | - Suivi sur les subventions de la ville centre pour la prévention des inondations. |
| Monsieur Michel Sauro | - Demande de dérogation – Agrandissement garage du 212, croissant Joncaire |
| Monsieur Hubert Barette | -À <i>Cœur Ouvert</i> - À quand les travaux requis par la ville en vue d'installer le cabanon de l'organisme? |

Madame Christine Charlebois

-Utilisation par les citoyens de sacs de plastique biodégradables pour les déchets compostables

-Quand aura lieu le nettoyage du fossé longeant les maisons de la rue Joly?

Fin : 20 h 22

10 - Période de questions des membres du conseil

Aucune question

CA23 28 162

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du mardi 4 juillet 2023.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du mardi 4 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.05 1239452020

CA23 28 163

Prendre acte du procès-verbal et du compte rendu des comités de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Richard BÉLANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme du mardi 18 juillet 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.06 1239452021

CA23 28 164

Adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du jeudi 31 août 2023.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève du jeudi 31 août 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.07 1232714010

CA23 28 165

Accorder un contrat à Sintra inc. (Région Montérégie - Rive-Sud) pour des travaux de planage et revêtement de 20 rues de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Dépense totale de 2 370 453,12 \$ taxes et contingences incluses (contrat : 2 061 263,58 \$ + contingences (15%): 309 189,54 \$) - Appel d'offres public # 2023-01 (06 soumissionnaires).

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

1. D'accorder un contrat à Sintra inc. (Région Montérégie - Rive-Sud) pour des travaux de planage et revêtement de 20 rues de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Dépense totale de 2 370 453,12 \$ taxes et contingences incluses (contrat : 2 061 263,58 \$ + contingences (15%): 309 189,54 \$) - Appel d'offres public # 2023-01 (6 soumissionnaires);
2. D'autoriser une dépense de 309 189,54 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1230543027

CA23 28 166

Accorder un contrat à Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.) pour effectuer les travaux de réaménagement du terrain de jeu existant au parc Eugène-Dostie à L'Île-Bizard - Dépense totale de 536 805,38 \$, taxes incluses (contrat : 466 787,29 \$ + contingences: 70 018,09 \$) - Appel d'offres public # 2023-02 (5 soumissionnaires).

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

1. D'accorder à Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux de réaménagement du terrain de jeu existant au parc Eugène-Dostie à L'Île-Bizard, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 466 787,29 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (# 2023-02);
2. D'autoriser une dépense de 70 018,09 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1230543026

CA23 28 167

Approuver la liste des projets à inscrire sur le bulletin de vote citoyen de la 2e édition du budget participatif de Montréal susceptible d'être mis en œuvre sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et confirmer son engagement à réaliser ceux qui relèvent, en tout ou en partie, de sa compétence et qui seront désignés lauréats à l'issue de ce vote, sous réserve de disponibilité des crédits.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

1. D'approuver l'inscription des projets suivants sur le bulletin de vote citoyen dans le cadre de la 2^e édition du budget participatif de Montréal :

DESCRIPTIFS DES PROJETS			ASPECTS FINANCIERS	
Titre	Court descriptif	Localisation envisagée	Valeur en PDI estimée lors de l'analyse de faisabilité et d'évaluation de coûts	Impacts pressentis sur le budget de fonctionnement
Jardin d'éducation Cycliste intégrant un « Pump Track »	Implantation d'un Jardin d'éducation cycliste permanent intégrant un « Pump Track »	Parc Eugène-Dostie, L'Île Bizard	1 500 000\$	aucun
Parcours riverain Gouin... la suite	Aménagement de plus d'haltes de plaisance et de détente et renforcement du visuel	Boulevard Gouin	800 000 \$	aucun
Montréal grimpe	Aménager des parois, installer des blocs d'escalades extérieurs en accès libre pour une diversité d'âges et de capacités	Édifice du Centre socio-culturel	500 000 \$	aucun

2. De confirmer l'engagement du conseil d'arrondissement à réaliser les projets qui relèvent, en tout ou en partie, de sa compétence et qui seront désignés lauréats à l'issue du vote citoyen de la 2e édition du budget participatif de Montréal, sous réserve de la disponibilité des crédits ;

3. D'assumer les dépenses de fonctionnement qui pourraient en découler.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1230495001

CA23 28 168

Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1er au 30 juin 2023 et du 1er au 31 juillet 2023, en vertu du règlement CA28 0074.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1^{er} au 30 juin 2023 et du 1^{er} au 31 juillet 2023, en vertu du règlement CA28 0074.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.02 1239452022

CA23 28 169

Autoriser la tenue d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et en autoriser les dérogations réglementaires nécessaires.

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'autoriser la tenue d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève et en autoriser les dérogations réglementaires nécessaires.

Les événements sont les suivants:

Événements	Lieux et achalandage prévus	Dates
Corvée de nettoyage (occupation du domaine public)	Pointe-Théoret	17 septembre 2023 de 9 h à 12 h
Club optimiste de l'Île Bizard - Collecte de sang (gratuité de salle)	Centre socioculturel	20 septembre 2023 de 13 h 30 à 19 h 00
Association de soccer de L'Île-Bizard - BBQ de fin de saison (cuisson d'aliments, consommation de boissons alcoolisées)	Parc Eugène-Dostie	14 octobre 2023
Héma-Québec - Collecte de sang	Centre socioculturel	16 novembre 2023

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1239350031

CA23 28 170

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., à l'effet de poser une clôture visible de la voie publique à l'adresse sise au 75, rue Saint-Antoine du lot no 6 250 826 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, la pose d'une clôture visible de la voie publique à l'adresse sise au 75, rue Saint-Antoine, à Sainte-Geneviève du lot no 6 250 826 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1237905020

CA23 28 171

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre le remplacement du parement extérieur du mur latéral gauche d'une résidence unifamiliale contiguë à l'adresse sise au 448, rue Closse, sur le lot 4 295 502 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, le remplacement du parement extérieur du mur latéral gauche d'une résidence unifamiliale contiguë à l'adresse sise au 448, rue Closse sur le lot 4 295 502 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1237905019

CA23 28 172

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 153, rue Beauchemin correspondant au lot no 4 297 857 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, l'agrandissement d'une résidence

unifamiliale isolée à l'adresse sise au 153, rue Beauchemin correspondant au lot no 4 297 857 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1237905018

CA23 28 173

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de PIIA, afin de permettre la rénovation extérieure du bâtiment principal de la propriété située à l'adresse sise au 695, rue Cherrier correspondant au lot no 4 589 114 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'accepter, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, la rénovation extérieure du bâtiment principal de la propriété située à l'adresse sise au 695, rue Cherrier, correspondant au lot no 4 589 114 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1237905017

CA23 28 174

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 212, croissant Joncaire correspondant au lot no 4 297 977 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, l'agrandissement d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 212, croissant Joncaire correspondant au lot no 4 297 977 du cadastre du Québec sous la condition suivante :

QUE le revêtement entre la fenêtre et le garage en façade, soit en clin vertical.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.06 1237905021

CA23 28 175

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre la rénovation d'un élément extérieur d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 53, rue de la Plage-Riviera correspondant au lot no 1 843 524 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, la rénovation d'un élément extérieur d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 53, rue de la Plage-Riviera à Sainte-Geneviève, correspondant au lot no 1 843 524 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.07 1237905022

CA23 28 176

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., à l'effet de poser une clôture et d'un portail d'entrée en cour avant à l'adresse sise au 1665, chemin Bord-du-Lac du lot no 5 368 567 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, la pose d'une clôture et d'un portail d'entrée en cour avant, à l'adresse sise au 1665, chemin du Bord-du-Lac, du lot no 5 368 567 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.08 1237905023

CA23 28 177

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., afin de permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 21, avenue des Cèdres correspondant aux lots no 4 298 496 et 4 299 554 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, la construction d'une résidence unifamiliale isolée à l'adresse sise au 21, avenue des Cèdres, correspondant aux lots no 4 298 496 et 4 299 554 du cadastre du Québec sous la condition suivante :

QU'un minimum de 80 arbres soit conservé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.09 1237905024

Dépôt de documents (juin et juillet 2023)

Rapport mensuel - revenus locaux;
Rapport budgétaire - sommaire;
Virements - PDI;
Virements - Budget de fonctionnement;
Conciliation - Surplus du golf;
Liste des permis émis – occupation
Liste des permis émis - construction
Liste des permis émis - lotissement

60.01

CA23 28 178

Levée de la séance

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 5 septembre 2023 à, 20 h 37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement suppléant déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Alain WILSON
Maire d'arrondissement suppléant

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le mardi 3 octobre 2023.